

L'HIVERNAGE ACTIF DE VOTRE BASSIN

1. Idéalement votre hivernage doit être effectué lorsque votre température d'eau piscine descend à 15°C (risque de développement d'algues malgré hivernage sinon). Éteindre la pompe à chaleur si vous en avez une. Fermer l'arrivée et la sortie d'eau dans la pompe à chaleur dans le local technique, remettre la circulation d'eau en 'direct'. Vidanger totalement la pompe à chaleur (desserrage raccords arrière pour purge puis resserrer). Mettre une couverture d'hivernage sur la pompe à chaleur. Éteindre l'électrolyseur de sel et si besoin retirer et traiter l'électrode du vase (si un nettoyage-détartrage de la cellule s'impose).
2. Nettoyer votre piscine en intégralité : préfiltre, panier de(s) skimmer(s), fond et parois du bassin et sortir du bassin le robot de nettoyage (tant que les températures restent clémentes il est recommandé de nettoyer de temps à autre avec votre robot durant l'hiver, mais ne pas laisser le robot dans l'eau).
3. Laver et rincer le filtre à sable (effectuer si possible 3 lavages minimum au cours de l'hiver).
4. Si besoin vérifier et ajuster l'équilibre de votre eau (pH environ 7.4, TAC-alcalinité- entre 10 et 20°f, TH-dureté-entre 10 et 30°f). Traitement choc de la piscine. Au brome : traitement choc à l'aide d'un activateur de brome. Au chlore avec pastilles 20 gr ou granulés. Après le traitement, programmer une filtration durant 24h.
5. Conserver l'eau avec un produit d'hivernage (respecter les dosages/volume de votre piscine).
6. Le groupe de filtration doit continuer de traiter le bassin en automatique 3-4 heures minimum par jour de novembre à février (*de 4h à 7-8h du matin environ, heures à augmenter si périodes de froid plus intenses*). Nous vous recommandons également de garder une réminiscence de chloration par la mise en place de galets de chlore lent 250 gr (1 dans chaque skimmer, à renouveler tous les mois environ au cours de la période hivernale)
7. Il est conseillé de mettre en place une couverture sur votre bassin afin de garder l'eau à l'abri des pollutions organiques. L'hivernage ne doit pas vous empêcher de régulièrement contrôler, nettoyer, et traiter votre bassin si nécessaire durant la période hivernale., notamment s'il y a de belles journées d'ensoleillement.



Épuisette de surface et de fond



Eponge pour la ligne d'eau



Brosse pour parois et fond



Raccorder le tuyau flottant sur le balai manuel



Immerger le balai manuel



Mettre en place et nettoyer via la prise balai, si nécessaire en envoyant directement à la vidange les poussières les plus fines (vanne 6 voies en position vidange)